



Mental Health
Commission
of Canada

Commission de
la santé mentale
du Canada

COMMUNIQUÉ

Distribution immédiate

La stigmatisation associée aux maladies mentales s'estompe dans les salles d'urgence de la Colombie-Britannique grâce à un programme de sensibilisation

Calgary, le 6^e décembre 2011 – Un nouveau programme mis en place par la régie régionale de santé du centre de la Colombie-Britannique à l'intention du personnel soignant de première ligne s'est révélé efficace pour combattre la stigmatisation associée à la maladie mentale qui a cours parfois en première ligne. C'est parce qu'elles craignent la stigmatisation que bon nombre de personnes aux prises avec une maladie mentale s'abstiennent de demander de l'aide.

La Commission de la santé mentale du Canada a évalué dernièrement le programme *Understanding the Impact of Stigma* (connaître les répercussions de la stigmatisation) dans le cadre de son initiative Changer les mentalités. Le programme a été offert au personnel soignant des salles d'urgence de sept hôpitaux et cliniques communautaires du centre de la province, soit à Castlegar, Kelowna, Williams Lake, Kamloops, Penticton, Salmon Arm et Cranbrook.

« Les résultats de l'évaluation sont réjouissants. Manifestement, le programme est utile et efficace pour combattre la stigmatisation », affirme Cheryl Whittleton, coordonnatrice du programme *Understanding Stigma* à la régie. « La rétroaction du personnel est très positive. Pour beaucoup, les ateliers ont rappelé l'importance des interactions avec les patients et leur influence sur la qualité des soins. Nous tenons à remercier la Commission de la santé mentale du Canada qui nous a offert la possibilité de mettre à l'épreuve ce programme dans nos établissements. »

Tandis que plus de 21 % des participants n'étaient pas certains s'il leur incombait d'instiller de l'espoir aux personnes atteintes d'une maladie mentale, 85 % n'avaient plus de doute à ce sujet après les ateliers.

Voici d'autres résultats :

- La proportion des participants adoptant des attitudes dénuées de stigmatisation est passée de 43 % à 65 %.
- Quant au pourcentage de participants qui s'entendent sur le fait que « les personnes atteintes d'une maladie mentale constituent rarement un risque pour le public », il augmente également, passant de 55,5 % à 76 %.
- Il en va de même de la proportion des participants qui conviennent « qu'il est possible de se remettre d'une maladie mentale quelle qu'en soit la cause apparemment », qui passe de 58 % à 89 %.



Mental Health
Commission
of Canada

Commission de
la santé mentale
du Canada

« Notre intention première dans cette initiative consistait à relever, évaluer et reproduire les programmes efficaces dans la lutte à la stigmatisation », précise Micheal Pietrus, directeur du projet *Changer les mentalités*. « Je constate avec fierté que nous avons atteint ce but et qu'avec le concours de la région régionale du centre de la Colombie-Britannique et du réseau local d'intégration des services de santé du centre de l'Ontario, nous avons déjà accompli beaucoup dans la lutte à la stigmatisation parmi le personnel soignant de première ligne. »

C'est le réseau local d'intégration des services de santé du centre de l'Ontario qui est à l'origine du programme destiné aux professionnels de la santé de première ligne, lequel a d'abord été mis en œuvre dans des hôpitaux et des cliniques au nord de Toronto. Le programme *Understanding the Impact of Stigma* repose sur le principe de l'éducation par les contacts, méthode éprouvée qui suscite un changement d'attitude et de comportement par la présentation de récits personnels. L'évaluation de la Commission a confirmé l'efficacité de ce programme. À la demande de la Commission, les responsables du programme en ont transmis le contenu et la documentation à d'autres organismes du pays. Pour regarder les résultats cliquez [ici](#).

À propos de *Changer les mentalités*

Par cette initiative de lutte à la stigmatisation, la Commission a pour objectif de changer les attitudes et les comportements de la population canadienne à l'égard des personnes atteintes d'une maladie mentale. Les responsables de l'initiative évaluent des programmes de lutte à la stigmatisation pour en déterminer l'efficacité en vue de les reproduire ailleurs au pays.

À propos de la Commission de la santé mentale du Canada

La Commission a pour mandat de susciter la transformation du système de la santé mentale. Sa mission est de collaborer avec des partenaires pour changer l'attitude de la population canadienne à l'égard des problèmes de santé mentale et pour améliorer les services et le soutien. Elle vise à aider les personnes confrontées à un problème de santé mentale à mener une vie productive et enrichissante. La Commission est financée par Santé Canada.

-30-

Renseignements :

Kristin Bernhard, spécialiste des communications

Bureau : 403-385-4066

Cellulaire : 403-620-2339

kbernhard@commissionsantementale.ca

*Les opinions exprimées aux présentes sont celles de la Commission de la santé mentale du Canada.
La production de ce document a été rendue possible grâce à la contribution financière de Santé Canada.*